Conseil de gestion du fonds (FFD)

(Art. 5 de la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual (LFFD), du 27 mars 2019)

Mme Laurence Knoepfler Chevalley, représentante du service des formations postobligatoires et de l'orientation, La Chaux-de-Fonds

- M. Patrick Rebstein, représentant du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE), La Chaux-de-Fonds
- M. Vincent Martinez, représentant de l'OrTra Neuchâtel santé-social, Neuchâtel
- M. Jean-Claude Brechbühler, représentant de l'Association des communes neuchâteloises (ACN), Val-de-Ruz
- M. Jean-Claude Baudoin, de la Fédération Neuchâteloise des Entrepreneurs (FNE), Colombier
- M. Quentin Di Meo, représentant de la Chambre neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI), Neuchâtel
- M. Joris Engisch, représentant de l'Association industrielle et patronale (AIP), La Chaux-de-Fonds

Mme Séverine Favre, représentante de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CPIH), La Chaux-de-Fonds